
Compte-rendu rapide de l'AG des profs de philo du 29 juin à saint-Raphaël

En fin de réunion d'harmonisation du 29 juin, les professeurs de philosophie présents se sont réunis pour discuter de la situation actuelle du secondaire et plus particulièrement des questions qui se posent en philosophie devant les réformes en cours ou à venir.

Au début de la réunion, un point général a été fait sur :

- Parcours Sup' et [l'introduction d'une sélection](#) vers l'accès aux études universitaires ([voir ici](#) pour un contre-bilan intersyndical profs/lycéens de Parcours Sup)
- La [réforme du lycée](#) qui découle de cette vision du Supérieur (= lycée "à la carte", mais aussi "light" au niveau des moyens ...) [voir ici](#) pour plus d'info
- La [réforme du baccalauréat](#) résultant de cette vision du lycée et de l'accès sélectif au Supérieur (= bac sous forme de contrôle continu permanent en 1ère et en Tle pour la plupart des disciplines, lourdeur des épreuves à organiser en local (voir en PJ une frise réalisée par le secteur lycée du Snes montrant à quoi cela ressemblerait ...)
- les [conséquences](#) de cette réforme sur les conditions d'enseignement dans le secondaire ([voir ici](#) pour un bilan discipline par discipline de la réforme du lycée, pour répondre à la question de Patrick)
- les conséquences de cette réforme [sur l'enseignement philosophique](#)

Puis une discussion s'est engagée, permettant de clarifier certains points (conséquences de Parcours Sup', remplacement des filières par le système tronc commun + spécialités, l'idée d'une spécialité "Humanités, Lettres, Philosophie " ...) ou d'en discuter d'autres (stratégie à adopter, ajournement ou amélioration de la réforme projetée, question de savoir si la philosophie est préservée ou non ...).

Au terme de cette discussion, les professeurs présents ont décidé d'adopter la motion suivante, largement inspirée de celle de nos collègues d'Amiens. Ils ont aussi prévu, via une liste de discussion, de garder le contact et d'agir ensemble dès la rentrée pour répondre aux inquiétudes soulevées dans la motion.

Motion présentée à l'AG des enseignants de philosophie de l'académie de Nice par le Snes lors de la réunion d'harmonisation du 29 juin 2018

Nous, professeurs de philosophie de l'académie de Nice, réunis ce jour pour préparer la correction des copies du baccalauréat, avons décidé de prendre le temps d'écourter nos travaux pour dénoncer les conséquences de la réforme du lycée sur les conditions d'étude des élèves et l'enseignement de la philosophie, cette réforme dénaturant le sens des études secondaires.

Nous constatons la contradiction entre le discours ministériel valorisant la philosophie dans la formation au service des lycéens et la réalité de la réforme conduisant à la marginaliser :

- L'épreuve de philosophie aura lieu un mois et demi après que les élèves auront déjà validé 82 % de leurs notes, ce qui posera des problèmes d'assiduité et de motivation.

- Un coefficient ne représentant plus que 8 % de leurs résultats récompensera bien mal l'investissement demandé aux élèves tout au long de l'année.
- La réduction des choix de spécialités proposées en terminale, passant de trois en 1ère à deux, menace la réussite des élèves dans leurs études supérieures ainsi que le maintien de la spécialité Humanités, Littérature et Philosophie en terminale.
- Malgré les promesses de décroisement, la présence de la philosophie dans la seule spécialité Humanités, Littérature et Philosophie revient à la réduire à une discipline uniquement littéraire, ce qu'elle n'est pas, comme en témoigne sa présence dans de nombreux concours post-bac : écoles d'ingénieurs, écoles de commerce, PACES...
- Enfin, rien ne garantit que la spécialité Humanités, Littérature et Philosophie sera proposée dans tous les établissements.

Pour toutes ces raisons, nous demandons l'ajournement de l'application de la réforme et l'élaboration d'un nouveau projet après concertation réelle avec l'ensemble des enseignants.

Et nous demandons aussi que le baccalauréat reste un examen national, premier grade universitaire ouvrant de droit à toutes et tous l'accès aux filières et aux universités de leur choix.

Cette motion a été soutenue par 31 voix pour, 1 abstention.